Les nouvelles de Romagné

Commune de ROMAGNÉ

HIVER 2026

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

De 2025 à 2026 à Romagné

Lors de la cérémonie des vœux le 9 janvier, j'ai eu l'occasion de remercier toutes les « forces vives » de la commune. En effet, grâce à l'engagement de chacun et chacune, notre commune avance, se développe et reste un lieu de vie solidaire et dynamique. Encore un grand merci aux responsables et bénévoles des associations, commerçants, artisans et chefs d'entreprise, responsables et enseignants de nos deux écoles, professionnels de santé ou à l'ensemble du personnel communal. Sans oublier l'équipe municipale avec qui j'ai apprécié de travailler pendant ces 5 années. Car, être élu, c'est un engagement et une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général et donner de son temps parfois sans compter.

Quel bilan pour 2025 ?

- 23 naissances, 15 décès, 10 pacs, 6 mariages.
- 318 enfants scolarisés (au lieu de 324 en 2024) dont 147 à Lucie Aubrac et 171 à Sainte Anne.
- Concernant l'urbanisation, le service concerné a traité 190 dossiers en 2025, dont 42 permis de construire. De plus, pour les prochaines années, nous avons un potentiel total de 203 nouveaux logements (132 lots disponibles en vente pour des maisons individuelles et 71 logements collectifs dont les 28 logements sociaux en entrée de bourg en cours de réalisation).
- En matière de réalisations et de travaux, on peut citer : l'étude sur l'évolution du restaurant scolaire, le renouvellement des jeux sur l'espace Hordon on the Hill, le plan de circulation apaisée, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, le projet social de l'ESCALE validé par la CAF (financement renouvelé pour 4 ans), le lancement de la rénovation énergétique de l'Atrium ou l'ouverture du portail famille en septembre.
- Sans oublier les nombreuses animations qui ont rythmé la vie de notre commune comme le vide-greniers, la course cycliste, le championnat du monde junior de moto-cross, la première Festicolor, les 20 ans de l'école Lucie Aubrac, la caravane Fulenn, la signature de la Charte du Gallo, le marché nocturne de l'ESCALE, etc.

Et maintenant, 2026 !

Tout d'abord cette nouvelle année est placée sous le signe de la santé et de la proximité et le maintien d'une offre de soins locale est notre priorité. Il y a déjà tous les professionnels médicaux et para-médicaux présents sur notre territoire (voir article sur Roma Sauv'Santé). Mais nous recherchons aussi activement un nouveau médecin généraliste et mobilisons tous les leviers possibles.
Ensuite, si tout se déroule comme prévu, les travaux à l'Atrium commenceront fin 2026 (la salle pourra être louée jusqu'à fin septembre uniquement). Enfin, la Société Enersol qui regroupe Energiv SDE 35 et Enercoop poursuit son étude pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le délaissé routier de la zone artisanale des Estuaires. Celle-ci pourrait fournir 1 gigawatt annuel, ce qui correspond à la consommation électrique résidentielle de 450 habitants.
Sans oublier les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Soyez nombreux à faire entendre votre voix. Et, si vous ne l'avez pas déjà fait, il est toujours possible de vous inscrire sur la liste électorale (date limite le 6 février).

Que cette année 2026 soit remplie d'espérance, de projets, de moments de partage et de plein de petits bonheurs. Et comme on dit en gallo : « Je vous sociète ben de cas pour l'année 2026. »

Cécile Parlot
Maire de Romagné

Plan de circulation
De la consultation aux travaux

Réduire la vitesse des véhicules a été l'objectif de la commune avec le plan de circulation, qui a abouti à de nouvelles dispositions :
- la traversée de la commune se fait désormais à 30 km/h ;
- l'agglomération est passée en priorité à droite. Les panneaux stop et cédez-le passage ont été retirés au profit de panneaux d'information comme « modification récente », « Attention circulation modifiée, régime de priorité à droite » ;
- l'installation d'écluses pour réduire la vitesse. Pour cette dernière, la municipalité a organisé une enquête en octobre et vous avez été nombreux à prendre la parole. Avec 215 réponses enregistrées, la mobilisation montre que la sécurité routière est au cœur de vos préoccupations. La majorité des répondants habitent le bourg (117 personnes), suivis par les résidents hors bourg et hors commune.

Un bilan et des actions

Le bilan en trois points :
- les habitants ont noté une diminution réelle de la vitesse, même si certains pointent du doigt des réaccélérations brusques après les chicanes ;
- si la sécurité s'améliore dans les rues de Saint Sauveur et de la Riboisière, les conducteurs en transit sur la rue Nationale déplorent parfois des embouteillages et une perte de temps aux heures de pointe ;
- vous avez été plusieurs à signaler que les panneaux actuels sont parfois trop hauts ou que les passages sont trop étroits, nuisant à la visibilité. De plus, vous étiez nombreux à émettre des demandes comme d'autres aménagements de sécurité (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons), la sécurisation des passages piétons en centre bourg (signal lumineux, feux à la demande), des contrôles routiers plus fréquents ou l'abaissement de la vitesse dans certains lieux-dits.

Réunis le 23 octobre dernier, les élus ont pris plusieurs décisions pour équilibrer fluidité et sécurité.
- Ce qui reste : l'écluse double rue Nationale (devant l'entreprise de transport), l'écluse latérale double rue de la Riboisière et l'écluse centrale rue de Saint-Sauveur (près de la Résidence de la Hardouinais).
- Ce qui change : l'écluse située à l'entrée d'agglomération de la rue Nationale est supprimée pour fluidifier le trafic.
- Enfin, deux nouvelles expérimentations ont démarré pour répondre à vos demandes : une deuxième écluse centrale rue de Saint Sauveur (près du n°26) et une écluse latérale double rue de la Chasse Beauvais, au niveau de l'ancien arrêt de car.

Concrètement, dès le mois de novembre, les services techniques ont procédé à l'installation des aménagements définitifs et des nouveaux tests. L'objectif reste clair : protéger les plus vulnérables (piétons, cyclistes) tout en garantissant une circulation sereine.

Mobilité
Connaissez-vous le transport à la demande ?

Vous habitez Romagné ou l'une des 28 communes de Fougères Agglomération et vous n'avez pas de voiture ? Vous souhaitez moins dépendre des horaires fixes ou solliciter vos proches pour vos déplacements ? Le Transport à la Demande (TAD) mis en place par l'Agglo est là pour vous simplifier la vie !

Le TAD, c'est quoi au juste ?

C'est un service de taxi flexible, pensé pour tous les habitants du territoire. Que vous soyez un jeune sans permis, un senior souhaitant garder son autonomie ou tout simplement quelqu'un qui veut laisser sa voiture au garage, ce service est fait pour vous ! Côté budget, vous avez droit à 76 trajets par an (un aller/retour = 2 trajets). Vos 50 premiers voyages ne vous coûteront que 4 € par trajet et les 26 trajets suivants 8 €.

Comment ça marche ?

Voici la marche à suivre :
1. L'inscription : rendez-vous obligatoirement à la mairie. Remplissez le formulaire, effectuez votre paiement (chèque) et la mairie se chargera de la transmettre.
2. La réception des tickets : Fougères Agglomération instruit votre dossier et vous envoie vos tickets directement à domicile, avec la liste des numéros de taxis partenaires.
3. La réservation : un petit coup de fil au taxi de votre secteur et vous voilà prêt à partir ! Attention néanmoins : la réservation se fait au minimum 48 heures à l'avance.

Où pouvez-vous aller ?

Le service vous permet de circuler au sein de votre secteur de domiciliation. Pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), le service permet également des déplacements facilités à l'intérieur de votre commune (pour l'accompagnateur, c'est gratuit). Attention, ce service ne concerne pas les trajets pris en charge par la Sécurité Sociale, les trajets domicile-travail/école ou les trajets déjà desservies par les réseaux SURF et BreizhGo, ligne 9.

Voyagez malin, voyagez à plusieurs

Le petit plus qui change tout ? Si vous possédez un ticket, vous pouvez emmener avec vous jusqu'à trois autres personnes gratuitement sur votre trajet. Néanmoins, il faut noter que les tickets sont nominatifs et ont une date de validité.

Comment trouver un nouveau médecin traitant ?

Suite à l'annonce du départ du Docteur Diallo, le médecin généraliste exerçant à Romagné, la commune multiplie ses efforts pour trouver des solutions et attirer un nouveau médecin. Mais nous ne sommes pas les seuls face à ce problème récurrent sur tout le territoire national. En attendant l'arrivée d'un nouveau médecin, voici les pistes pour ne pas rester dépourvu.

Comment chercher un nouveau médecin ?

- Utiliser l'annuaire santé Ameli disponible sur leur site web pour repérer les généralistes proches (filtre par commune, type d'honoraires, accessibilité, etc.). Il est mis à jour régulièrement pour vous indiquer les disponibilités.
- Demander autour de soi (pharmacien, infirmier, voisins, mairie) qui connaît des médecins acceptant des nouveaux patients.
- Mon espace santé : ce service numérique sécurisé vous permet de gérer votre dossier médical et d'échanger avec des professionnels de santé. Certains praticiens y proposent des créneaux pour accueillir de nouveaux patients.

Que faire en cas de refus répétés ?

- Contacter les structures de soins du territoire : maison ou centre de santé, communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), équipe de soins primaires, etc. Pour les trouver, consultez le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne ou demandez conseil à votre mairie.
- Saisir la CPAM via votre compte Ameli, rubrique « Aide pour trouver un médecin traitant » ou le formulaire « Difficulté d'accès à un médecin traitant » ; un conciliateur peut vous aider à obtenir un suivi et limiter la perte de remboursement.
- En cas de situation médicale fragile (affections de longue durée, grossesse, âge avancé), signaler votre profil à la CPAM ou aux structures locales, certaines offrant des priorités d'accès.

Quelles sont les solutions provisoires ?

- Consulter les cabinets d'urgence, maisons médicales de garde ou centres de santé de votre secteur, pour le renouvellement d'ordonnances et les problèmes courants.
- Recourir ponctuellement à la télémédecine pour des avis et ordonnances simples, en gardant en tête que ces plateformes ne permettent pas de déclarer un médecin traitant.

Roma Sauv'Santé
Un réseau au service de la qualité des soins

Le saviez-vous ? Il existe depuis 2014 une association qui regroupe la très grande majorité des professionnels de santé de Romagné et Saint-Sauveur-des-Landes (médicaux et para-médicaux). Ils sont 19 membres : 5 infirmières, 2 podologues, 2 ostéopathes, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 infirmière puéricultrice, 5 kinés et la pharmacie (le pharmacien et les 2 préparatrices). Cette association est reconnue par l'ARS (Agence régionale de Santé) comme « équipe de soins primaires » c'est-à-dire une entité professionnelle de santé parfaitement légitime sur le territoire*.
A quoi sert-elle ? Il s'agit d'un véritable maillage dynamique pour la santé de tous les habitants de la commune. Ces professionnels se réunissent plusieurs fois par an pour échanger sur les problématiques santé (situation sur la commune, cas complexes…) et mutualiser les expertises au service de la prise en charge des patients. Ainsi, chacun à titre individuel, sait qu'il peut compter sur un collègue en cas de besoin pour un cas particulier. Un véritable atout pour la qualité et le parcours de soins de chacun : « Pour les patients, rien ne change, précise Florence Heurtier, sa présidente. Il doit toujours s'adresser à son professionnel attitré selon son besoin. ».

Roma Sauv'Santé est donc une belle preuve du dynamisme du territoire en termes de santé. C'est une structure active qui est aussi un atout très fort pour attirer un nouveau médecin sur la commune.

<u>Le bureau de l'association</u>

Présidente : Florence Heurtier
Trésorière : Sarah Bazot
Secrétaire : Jessica Gautier

** Les équipes de soins primaires contribuent à la structuration du parcours de santé des patients en coordination avec les acteurs du premier recours, dans une optique de prise en charge des besoins de soins non programmés et de coordination des soins. Ces équipes permettent de contribuer fortement à structurer le parcours de santé notamment pour les patients atteints de maladies chroniques, les personnes en situation de précarité sociale et les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.*

S'inscrire sur les listes électorales et vérifier sa situation

Petit rappel : les inscriptions sur les listes électorales sont reçues toute l'année. Vous pouvez le faire auprès de la mairie (sur place ou par voie postale) ou via le site www.service-public.fr.
Documents à présenter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement suite à la journée de citoyenneté. Mais attention : vous avez jusqu'au 6 février pour s'inscrire et pouvoir voter aux élections municipales.
Pour s'assurer de sa situation électorale, vous pouvez utiliser le téléservice « Interroger sa situation électorale ». Il vous permet de vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.
https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

N'oubliez pas de voter aux élections municipales

Les élections municipales (15 et 22 mars prochains) sont des élections de proximité : on y vote pour une équipe mais aussi pour des projets très concrets qui concernent directement la vie quotidienne. Chaque bulletin compte pour construire des politiques publiques locales adaptées aux réalités du terrain. En cas d'empêchement, n'oubliez pas de donner procuration à un proche.

Agenda des activités à Romagné

Pour suivre l'agenda des activités à Romagné, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mairie : www.romagne35.bzh – rubrique activités.

La vie de nos écoles
Bien-être et voyage dans le temps

Lucie Aubrac : le bien-être et la santé

L'école Lucie Aubrac connait pour cette année scolaire 2024-2025 une baisse d'effectifs avec 143 élèves répartis sur six classes (une fermeture) et sept enseignantes. Pour cette année, le thème choisi est : bien-être et santé à l'école. Il se décompose de la manière suivante : bien dans ma classe et bien dans ma tête au 1er trimestre ; bien dans son corps, bien vivre ensemble et bien vivre dans ma commune aux 2ème et 3ème trimestre. De plus, depuis le début de l'année, des règles positives ont été instaurées dans les différents lieux de l'école, ceci pour valoriser tous les comportements positifs.
Pendant ce premier trimestre, les élèves ont également eu l'occasion d'assister à un spectacle de fin d'année avant Noël, ils ont participé à la semaine du goût, ils ont reçu deux illustratrices dans le cadre du salon du livre de Fougères. Quant aux CM1 et CM2, ils ont participé au cross parrainé, au profit de l'association « Sur les pas de Rachel ». Sans oublier le projet musique de septembre à février avec le conservatoire de Fougères ou le marché de Noël en décembre dernier.
Pour les 2ème et 3ème trimestre, il est également prévu : la classe de mer pour les CP et CE1 en juin, à Plouha, et le projet Terr'Alim, organisé par le REEPF (Réseau Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères) qui concerne presque toute l'école, de la grande section au CM2.

Le spectacle de Noël à Lucie Aubrac

Saint Anne : voyager dans le temps

A Saint Anne, la journée du vivre ensemble en septembre

Les effectifs à l'école Sainte Anne sont quasi stables (171 élèves au lieu de 175 sur sept classes) et la rentrée s'est bien déroulée. Elle a été suivie par la journée devenue traditionnelle du « vivre ensemble », qui a permis à toutes les classes de se retrouver. De nombreuses activités et un pique-nique ont permis aux enfants de faire connaissance, de se retrouver et aux plus grands de s'occuper des plus petits. Une belle journée pour la cohésion de l'école.
Le thème de l'année en cours : voyager dans le temps. On le retrouvera plusieurs fois comme par exemple aux portes ouvertes le 27 mars ou lors de la kermesse du 28 juin. Il a également servi de cadre aux photos de classe (réalisées sur le principe de « l'école d'autrefois »). De plus, les élèves ont eu l'occasion de rencontrer plusieurs auteurs en novembre lors du salon du livre de Fougères.
Enfin, les autres temps forts de l'année sont : la classe de neige pour les CM-CM2 à Cauterets dans les Pyrénées (du 1er au 7 février), le projet musique pour les CE et les CM, le spectacle pour les maternelles en février et les sorties de fin d'année.

Le Relais Petite Enfance
Le partenaire des familles et des assistantes maternelles

Vous êtes parent d'un jeune enfant ou assistant(e) maternel(le) à la recherche d'informations et d'un accompagnement de proximité ? Le Relais Petite Enfance (RPE) de Romagné, proposé à L'ESCALE, est là pour vous simplifier le quotidien ! Anciennement appelé RIPAME, c'est un service gratuit, ouvert à tous.

Un soutien pour les parents

Le RPE est avant tout un lieu d'information. Les parents y trouvent des réponses claires sur les modes d'accueil, les démarches liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou à la garde à domicile, ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Des permanences physiques et téléphoniques sont proposées chaque vendredi de 13h30 à 16h, pour poser ses questions et être conseillé en toute confiance.

Un espace pour les assistantes maternelles

Les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et les professionnels de la garde à domicile bénéficient également d'un appui quotidien. Le RPE favorise les échanges et informe sur le cadre professionnel. C'est aussi un lieu pour rompre l'isolement et partager des expériences avec d'autres professionnels de la petite enfance.

Des ateliers d'éveil pour les tout-petits

Le RPE propose aussi des ateliers d'éveil gratuits, pensés pour les jeunes enfants avant leur scolarité. Accueillis avec un adulte (parent, assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile), ils découvrent un espace de jeu, de sociabilisation et de découverte. Ils ont lieu tous les vendredis de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires, sur inscription et dans la limite des places disponibles.

Contact
Morgane Le Bozec
Tél. : 06 45 10 23 02
E-mail : rpe@lecousse.fr

Jonathan Boulvais : le renouveau de la pomme à Romagné !

Avis aux amateurs de saveurs authentiques et de circuits courts ! Installé à Romagné, à la ferme de la Grouennerie, Jonathan Boulvais ne se contente pas d'être un éleveur laitier passionné de vaches jersiaises bio. Depuis septembre, il a repris le flambeau du pressage de pommes, succédant à Jean-Emmanuel Dubreil pour faire vivre notre patrimoine fruitier.

Transformez vos récoltes en jus de pomme

Vous avez des pommiers dans votre jardin mais vous ne savez plus quoi faire de vos fruits ? Ne les laissez plus se perdre ! Jonathan propose une prestation de pressage pour les particuliers. À partir de 300 kg de pommes, venez transformer votre récolte en un jus naturel et savoureux. Quand ? Les lundis et jeudis, sur rendez-vous. Sous l'œil expert de Jonathan et du prestataire Jean-Yves Prioul, vous assurez vous-même la décantation, la pasteurisation et la mise en bouteille. C'est l'occasion idéale de découvrir les secrets de fabrication d'un produit 100% sain.

Du bio, du local et bien plus encore !

Si vous n'avez pas de verger, vous pouvez tout de même savourer le travail de Jonathan. Sa propre production de jus de pomme bio est disponible dans de nombreux points de vente locaux (Biocoop, Halles Biomonde, La Becquée, etc.) et dans plusieurs crêperies du secteur.

Vous pouvez également le commander directement en ligne (paiement sécurisé) en utilisant le flashcode ci-contre. Il vous suffira ensuite de retirer vos produits sur place.
Sans oublier que, à la Grouennerie, vous trouverez également d'autres produits comme du miel local (déjà victime de son succès !), du vinaigre de cidre ou des colis de viande (veau élevé à l'herbe ou jeune bovin).

Un engagement pour le territoire

Pour Jonathan, la pomme est un trésor avec plus de 300 variétés locales à préserver. « Si on peut éviter d'acheter des sodas et consommer du jus de pomme local, c'est quand même mieux ! » affirme-t-il avec enthousiasme. Consommer ces produits, c'est soutenir une agriculture bio, respecter l'environnement et se faire plaisir avec un produit naturel qui se conserve longtemps.

Vous êtes un professionnel et vous voulez en savoir plus : tél. 06 79 42 32 99

Vous êtes un particulier et vous voulez acheter des produits de Jonathan : utilisez directement le flashcode

Gwénaëlle Langouët : expertise et proximité pour les projets immobiliers

Du patrimoine à l'immobilier, il n'y avait qu'un pas que Gwénaëlle Langouët a franchi. Cette conseillère immobilière indépendante, affiliée au réseau iad France, a su transformer son expérience d'assistante patrimoniale en véritable atout pour ses clients de Romagné et ses environs. Installée depuis un an, elle connaît parfaitement les spécificités du marché local où elle exerce, portée par une valeur clé : la proximité avec ses clients, pour établir un lien de confiance authentique.

Une approche sur-mesure

Son parcours lui a forgé des compétences précieuses : rigueur administrative, sens de l'accompagnement et maîtrise de la sécurisation des dossiers. Des qualités essentielles quand on sait que chaque détail compte dans une transaction. Mais Gwénaëlle Langouët ne se contente pas de vendre ou d'acheter pour ses clients. Elle déploie un accompagnement personnalisé qui permet à chacun de disposer d'un maximum d'éléments avant de prendre sa décision. Elle les accompagne à chaque étape, du premier contact jusqu'à la signature finale. « L'indépendance, c'est être vraiment impliquée dans chaque projet », résume-t-elle.
Adossée au réseau iad France, leader du marché avec près de 15 000 conseillers indépendants répartis en France et en Europe depuis plus de 15 ans, elle bénéficie d'une expertise collective et d'outils performants. Ce réseau, engagé dans le respect d'un cadre réglementé strict, garantit professionnalisme et qualité de service à chaque client.
Toujours en recherche active de biens sur le secteur (terrains, maisons, appartements), elle reçoit régulièrement des demandes d'acheteurs désireux de s'installer dans la région. N'hésitez pas à la contacter.

Contact
Tél. : 07 83 09 25 05
Mail : gwenaelle.langouet@iadfrance.fr

Anthony Hoëllard : l'humain au cœur de l'immobilier

Après 24 ans à l'armée, Anthony Hoëllard a choisi de troquer l'uniforme contre le costume de conseiller immobilier indépendant. Un virage à 180 degrés ? Pas vraiment. Car ce professionnel a conservé de son parcours des valeurs essentielles : rigueur, disponibilité et sens du service. Installé sur les secteurs de Romagné, Fougères et Saint-Brice-en-Coglès, il rayonne dans un périmètre de 30 kilomètres pour accompagner vendeurs et acheteurs dans leurs projets immobiliers. Sa reconversion, amorcée en mai 2023, s'appuie sur une conviction profonde : l'immobilier est un secteur passionnant où l'humain reste au cœur de chaque transaction.

Un interlocuteur unique

Anthony Hoëllard mise sur une approche directe et transparente. « Je ne vends pas du rêve à mes clients mais de l'efficacité et une bonne réponse à leurs besoins », affirme-t-il. Cette philosophie se traduit par des évaluations réalistes, ancrées dans la réalité du marché, et des conseils avisés tout au long du processus de vente ou d'achat. Sa force ? Établir une relation de confiance avec ses clients. En tant que conseiller indépendant, il devient l'interlocuteur privilégié du premier contact jusqu'à la signature chez le notaire.

Adossé au réseau SAFTI, numéro 1 en France avec plus de 6 500 conseillers indépendants, il bénéficie d'outils digitaux performants et de partenariats solides avec les principales plateformes de diffusion immobilière. Le réseau facilite également l'accompagnement des acheteurs grâce à des collaborations avec des courtiers spécialisés en prêts immobiliers et assurances.
Anthony Hoëllard propose une estimation gratuite de votre bien immobilier, une première étape sans engagement.

Contact
Tél. : 06 77 03 35 96
Mail : anthony.hoellard@safti.fr

Caravane Fulenn
C'est l'heure du bilan !

Vous avez peut-être croisé cet été ce fourgon coloré avec son message « FULENN, L'étincelle des possibles » ? Pendant 10 dates estivales, Suzanne et l'équipe de l'ESCALE sont allés à votre rencontre.
Tables, parasols, jeux, musique et petites douceurs : tout était pensé pour créer une ambiance conviviale. Même si certains soirs pluvieux ont été plus calmes (l'équipe se souvient encore d'une soirée pizza sous la pluie !), les rencontres aux écoles et lors de la fête de la musique ont été de vrais succès. Et que dire d'Armand, le fidèle compagnon à quatre pattes de Suzanne, qui a fait craquer petits et grands !

311 paroles récoltées

Au total, 311 paroles ont été récoltées autour de deux questions simples : « Qu'est-ce que vous aimeriez changer à Romagné avec une baguette magique ? » et « Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre commune ? ». Et les résultats sont :
1. Des aires de jeux rénovées dans les lotissements, avec tables de pique-nique, city-stade et équipements pour tous les âges (32 demandes + 16 votes favorables au marché nocturne)
2. Une piste cyclable sécurisée entre Fougères et Romagné (13 demandes + 31 votes favorables)
3. Plus de commerces de proximité : supérette, AMAP ou marché hebdomadaire (12 demandes + 19 votes favorables)
Enfin, l'ESCALE arrive en tête avec 18 mentions pour ses activités variées et accessibles à tous, suivie de près par nos commerces et services locaux (boucherie, boulangerie, bar, Poste, mairie) avec 17 mentions.

Et maintenant ?

Lors du 3ème marché nocturne, toutes vos paroles ont été affichées sous forme de bulles de BD. Les 450 votes supplémentaires récoltés ce soir-là ont confirmé vos priorités. L'ESCALE analyse vos propositions pour intégrer celles qui relèvent de ses compétences. Les autres idées ont été transmises à la mairie pour étude. Cette consultation citoyenne originale montre que les Romagnéens ont des idées concrètes pour améliorer leur quotidien. Un grand merci à tous les participants qui ont fait de Fulenn un succès démocratique local.

Le cirque à l'ESCALE
Une journée magique

Samedi 22 novembre, le centre socio-culturel s'est paré de ses plus beaux atours pour accueillir « L'ESCALE fait son cirque », un événement qui a rassemblé plus de 200 personnes de tous âges. Dès l'entrée, les visiteurs ont été plongés dans l'univers du cirque grâce à un hall transformé en chapiteau, agrémenté d'une exposition photographique mettant en vedette les élèves de l'association Espérance – Corps & Graphies. Les plus jeunes ont adoré se faire maquiller tandis que parents et grands-parents découvraient les multiples animations proposées.

La voltige en réalité virtuelle

Les ateliers participatifs ont fait le bonheur de tous : fabrication de balles de jonglage, tours de magie, photobooth clownesque… Sans oublier le stand du fablab Made In Roch de Maen Roch qui proposait des tatouages éphémères sur le thème du cirque. La médiathèque a aussi captivé son public avec des lectures de contes, pendant que les plus aventureux s'essayaient au jonglage, au funambulisme et aux boules d'équilibre dans l'espace dédié aux disciplines circassiennes. Quant aux ateliers cuisine, ils ont régalé les gourmands avec leurs churros et pop-corn faits maison.
Le clou du spectacle ? Les huit séances du spectacle Hold On de la compagnie Fheel Concepts (dans le cadre de la saison vagabonde du centre culturel Juliette Drouet) qui ont permis aux participants de vivre une expérience de voltige en réalité virtuelle. Et, en fin de journée, les élèves d'Espérance – Corps & Graphies ont offert une démonstration improvisée de tissus aériens, tirant au sort leurs figures devant un public conquis. Les plus téméraires ont même pu s'essayer au cerceau aérien !

Cette journée fut exceptionnelle, fruit d'une belle collaboration entre l'ESCALE, le Centre culturel Juliette Drouet de Fougères Agglomération, la Médiathèque et les compagnies citées. Un grand merci à tous les participants qui ont contribué à faire de cet événement un moment inoubliable.

La Classe 5 a fêté son chiffre

La Classe 5 a fêté son chiffre le 20 septembre dernier avec toutes les générations de Romagnéens concernés. Après la célébration et la séance de photos, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas convivial à la salle de l'Atrium (près de 90 personnes nées avec le chiffre 5). Après le temps libre de l'après-midi, retour au même endroit pour la galette saucisse et la soirée dansante. Bravo à toute l'équipe organisatrice !

Du 11 novembre…

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, la commune de Romagné a rendu hommage aux morts pour la France. Ce moment est l'occasion de se souvenir du sacrifice et de l'engagement de ceux qui ont servi, et de transmettre aux générations futures. Après avoir effectué la levée des couleurs, le maire, Cécile Parlot a déposé la gerbe sur le monument, en présence des représentants des anciens combattants, d'élus et du public. Et, le Romagné Breizh Band a clôturé la cérémonie en musique, avant le pot de l'amitié.

… au 5 décembre

Le 5 décembre est, depuis 2003, une journée nationale d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Cette journée commémore également la mémoire et l'engagement de ceux qui ont souffert : les militaires de métier, les appelés du contingent, les harkis et leurs familles, les disparus. Elle s'est tenue à Romagné en présence des représentants de l'UNC, du maire et de nombreuses personnalités.

Un marché de Noël chaleureux

Le marché de Noël, organisé par l'Union des entreprises de Romagné et la municipalité, s'est déroulé dimanche 7 décembre, salle de l'Atrium. De nombreux exposants, commerçants, artisans et producteurs locaux ont présenté leurs produits et savoir-faire : bijoux, jouets en bois, parfums, coffrets cadeau, miel, jus de pomme et produits du verger, bougies… Sans oublier les animations : photo avec le Père Noël, sculpture de ballons (la balade en calèche a malheureusement été annulée pour cause de météo peu clémente), tombola.

Téléthon : plus de 4 000 € récoltés

Les animations du Téléthon ont attiré la foule le 30 novembre dernier où diverses activités ont été organisées. Ils étaient nombreux à prendre part aux diverses activités comme le VTT, le cyclo, la marche, les courses et les balades en famille. Les élèves de l'école Louis-Malassis de Saint-Hilaire ont contribué à nouveau à la collecte de dons en organisant une course du muscle le 5 décembre, précédés le vendredi 28 novembre par le RPI des Landes. Mais surtout le montant total des sommes récoltées a bondi : 4 348 €. Ce qui témoigne de l'engagement et de la générosité de tous. Merci à l'ensemble des « Forces T » (bénévoles, associations des aînés, clubs sportifs, élus, agents communaux, société TransDev et habitants des trois communes de Saint-Sauveur-des-Landes, Saint-Hilaire-des-Landes et Romagné) qui se sont mobilisés.

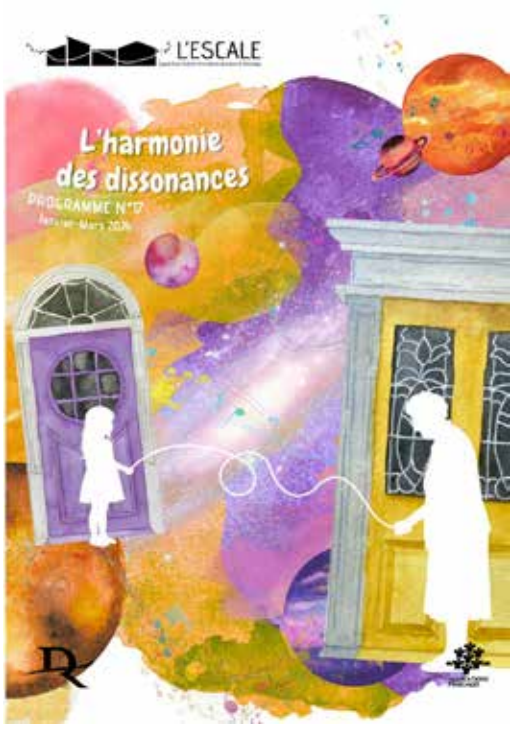

L'ESCALE : Le programme du 1er trimestre

C'est déjà la cinquième année de l'ESCALE. Après avoir exploré les points cardinaux, les quatre éléments, la machine à remonter le temps et la contrée imaginaire, toute l'équipe vous invite pour 2026 à plonger dans un univers plus abstrait : les duos.
Ce premier trimestre, intitulé « L'Harmonie des dissonances », mettra en lumière des duos inattendus : des contraires qui se complètent, des différences qui s'attirent, des rencontres qui révèlent une beauté nouvelle. Des associations surprenantes où chaque élément trouve plus de sens lorsqu'il se mêle à l'autre…

Laissez-vous porter par ce nouveau programme plein de contrastes, d'équilibres et de surprises avec notamment :

- Le 17 février : le Concours des Chefs sera de retour ! Qui succèdera à Élise, Lilou, Pauline et Sophie et leur galette automnale accompagnée de sa sauce d'été ?

- Le 13 mars, rejoignez-nous pour une journée spéciale Printemps des Femmes et des Filles ! Avec Laura Lemonnier, photographe spécialiste en portraits féminins, offrez-vous un moment pour renforcer votre confiance, nourrir votre amour-propre et vous redécouvrir autrement.

- La médiathèque lance les ateliers « Couds-moi une histoire » un mercredi sur 2 ! Le but : passer un moment convivial à réaliser un tapis de lecture pour les enfants.

Sans oublier les ateliers, les rencontres, les rendez-vous des possibles, etc. À noter enfin que les horaires d'ouverture ont changé et qu'il y a deux nouveaux horaires d'ateliers la semaine (mardi à partir de 18h et jeudi à partir de 19h30).

Programme à venir retirer à l'ESCALE ou à consulter directement sur : https://escale.romagne35.bzh/animations-et-programmes/programmes/

Horaires d'ouverture

- Lundi et samedi : fermé
- Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h
- Mercredi : 10h - 13h et 14h - 17h

Toujours un programme riche au Club des Primevères

Le Club des Primevères a pour objectif de créer du lien et des amitiés entre les personnes retraitées et d'offrir des activités diverses pour qu'elles ne restent pas isolées. Il s'adresse à toutes les tranches d'âge et propose un programme varié.

On peut notamment citer : des jeux (tarot, belote à 4 ou 6, scrabble), de la gym ou de la gym douce, de la pétanque, de la marche (avec deux groupes de niveaux), du palet, de la danse en ligne ou du basket Santé. Sans oublier les voyages : les Pouilles en mai ou la Grande Motte (trois séjours en juin, août ou septembre), le repas de printemps (juin) ou la Fête de l'Amitié (événement départemental en juin). N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

Contact : Monique Bertin - Tél. : 06 37 21 55 74
Mail : moniquebertin13@gmail.com

Quelques dates à retenir

Le vide-grenier en juin

Le vide-grenier organisé par l'Association des commerçants de Romagné aura lieu le 7 juin prochain : de nombreux exposants, des animations pour les enfants et une restauration sur place. Si vous souhaitez exposer, rendez-vous le matin même sur place pour prendre votre emplacement

Le vélo en mai

Le prochain événement vélo aura lieu le dimanche 31 mai prochain. Seule incertitude : le circuit qui n'est pas encore fixé. Trois courses au programme : les « access » 1 et 2 ; les « access » 3 et 4 et la course de la journée avec les « open » 2 et 3 et les « juniors ».

Le moto-cross en avril

2026 redevient une année « normale » pour le Moto club de Romagné. Après l'événement exceptionnel de l'année dernière, retour au Championnat de France Elite. Comme toujours, un très beau plateau sera présent dans les quatre catégories : espoir, junior, MX1 et MX2. Et, les pilotes du MC Romagné auront à cœur de briller sur leurs terres. Rendez-vous les 25 et 26 avril prochain. La billetterie est déjà en ligne sur le site web.
Pour en savoir plus : www.motoclub-romagne.com, Facebook ou Instagram

La Classe 6 en septembre

Romagné fête tous les ans le dernier chiffre de l'année en cours. Place à la classe 6 qui se réunira le 12 septembre prochain, toutes générations confondues.
Pour en savoir plus, prendre contact avec Jean-Michel Villerbue - Tél. : 06 83 68 79 40

Ma commune

Petit rappel concernant les chiens sur la voie publique

En France, la présence des chiens sur la voie publique est encadrée par une réglementation qui vise à protéger à la fois les animaux et les autres usagers, y compris ceux qui ont peur des chiens. Respecter ces règles est un geste citoyen qui facilite la vie de tous dans l'espace public. Un chien est considéré en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, qu'il est hors de portée de sa voix ou éloigné de plus de 100 mètres de lui. Un chien abandonné, livré à son seul instinct, est également juridiquement considéré comme errant.

Rester sous le contrôle du maître

Le Code rural confie au maire la mission de prendre toutes dispositions utiles pour empêcher la divagation des chiens et des chats, notamment par la capture et la mise en fourrière des animaux errants. Le maire peut également, par arrêté municipal, imposer la tenue en laisse des chiens sur la voie publique et dans certains lieux sensibles comme les parcs, les abords d'écoles, les marchés ou les aires de jeux. Ces arrêtés complètent la réglementation nationale pour adapter les règles aux réalités locales. Dans la vie quotidienne, lorsque le chien n'est pas attaché, il doit rester sous contrôle, répondre immédiatement au rappel et ne jamais se retrouver en situation de divagation. Le propriétaire reste civilement responsable de tous les dommages matériels ou corporels causés par son chien, qu'il soit sous sa garde, égaré ou qu'il se soit échappé. En cas de morsure, d'accident ou de trouble anormal de voisinage, des amendes, des dommages et intérêts, voire des condamnations pénales peuvent être prononcés.

Poulailler ou compost : prévenir des nuisibles

La prévention des nuisibles, notamment les rats, commence par quelques bons réflexes simples. Pour le compost, l'idée est de le rendre le moins attractif possible : on évite d'y déposer restes de viande, de poisson ou aliments très gras, qui sont de véritables « aimants » à rongeurs. Un composteur fermé, posé sur un fond grillagé ou sur dalles, limite fortement l'accès par le sol, tandis qu'un brassage régulier des déchets dérange les rats et accélère la décomposition. Il est également utile d'enfouir légèrement les nouveaux apports plutôt que de les laisser en surface, ce qui réduit les odeurs et donc l'attrait du tas.

Entretien et prévention

Dans un poulailler, la prévention passe surtout par la gestion de la nourriture. Mieux vaut distribuer des quantités adaptées, éviter les renversements et rentrer les aliments le soir pour ne pas laisser un garde-manger permanent aux nuisibles. Un sol entretenu, sans amas de planches ni recoins humides, limite les abris possibles et un grillage solide, enterré sur quelques dizaines de centimètres, rend plus difficile le passage sous les clôtures.

Zoom sur

Vélec passe aux mains de ses salariés

Vélec, basé à Romagné dans la zone des estuaires, a changé de mains en novembre dernier et s'est transformée en Scop. En effet, plutôt que de céder la société créée en 1986 par Pierre Roger et un associé Michel Besnard, à un repreneur extérieur, Yvan Roger, son dirigeant et fils du co-fondateur, a choisi une voie originale et humaine. Sans héritier pour reprendre le flambeau, il a validé la proposition de transformer l'entreprise en Scop, une société coopérative et participative où les salariés deviennent propriétaires de leur outil de travail.

16 salariés sur 28

Seize salariés sur les 28 ont investi entre 10 000 et 20 000 euros chacun. Un engagement financier facilité par l'accompagnement de l'Initiative Pays de Fougères et Bretagne Reprise Initiative Transmission proposant des conditions attractives. L'Union régionale des Scop de l'Ouest, représenté par Jérôme Carpinelli, a accompagné l'aventure, apportant son expertise juridique, humaine et financière pour sécuriser la transition.

Le 14 novembre, l'assemblée générale constitutive a officiellement acté le changement. Et, c'est Gwendal Audusseau, dans la maison depuis plus de 25 ans qui porte désormais la casquette de président. Entré avec un BTS en alternance, il a gravi tous les échelons, de l'atelier de câblage au bureau d'études, en passant par les postes de conducteur de travaux et de chargé d'affaires.

Cap sur l'avenir !

Pour Gwendal, cette reprise collective était une évidence : « J'ai grandi professionnellement avec tous mes collègues. Les intégrer dans le processus de reprise coulait de source ! ». De son côté, Yvan Roger voit dans cette transmission comme une juste reconnaissance du parcours de ses équipes, parties du bas de l'échelle pour devenir de véritables experts de leur secteur.

La nouvelle équipe s'inscrit dans une dynamique de continuité. Forte de 40 ans d'expérience, Vélec a développé un savoir-faire reconnu en électricité générale, au service du tertiaire et de l'industrie. L'entreprise s'appuie sur une équipe aux compétences pluridisciplinaires couvrant les postes de transformation 20 kV, les courants forts et faibles, le process industriel et les systèmes de sécurité. Elle intervient dans des environnements variés (EHPAD, hôpitaux, bureaux, magasins, sites industriels) et accompagne ses clients avec un SAV réactif. L'objectif ? Capitaliser sur les compétences existantes tout en préparant l'avenir. Et, convaincre progressivement les salariés, qui n'ont pas encore franchi le pas, de rejoindre le cercle des associés, avec la possibilité de remonter leur part salariale au capital.

LES NOUVELLES DE ROMAGNÉ - JANVIER **2026** | **Directeur de la publication** Cécile Parlot, maire de Romagné | **Rédaction** B-Content | **Maquette** Studio Bigot | **Mise en page et impression** Arc en Ciel Imprimeurs à Lécousse.

Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné – Tél. : 02 99 98 81 11 - Courriel : mairie@romagne35.bzh - www.romagne35.bzh